

Fiche de données de sécurité

G1375

Version: 2.0

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 07/09/2011 Date de révision: 24/11/2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom commercial : Guanidine hydrochloride Nom chimique : Chlorure de guanidinium

 Numéro index
 : 607-148-00-0

 N° CE
 : 200-002-3

 n° CAS
 : 50-01-1

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119977063-35

Code du produit : G1375

Formule brute : CH5N3HCl

Groupe de produits : Matière première

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V.

sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem - The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:

+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world	http://apps.who.int/poisoncentres/	Consulter site Web pour un centre
directory of poison centres		antipoison local.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 H302 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319 Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 - Provogue une irritation cutanée

Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de

protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : Guanidine hydrochloride

n° CAS : 50-01-1 N° CE : 200-002-3 Numéro index : 607-148-00-0

Nom	Identificateur de produit	%
Chlorure de guanidinium	(n° CAS) 50-01-1 (N° CE) 200-002-3	> 99,7
	(Numéro index) 607-148-00-0	

Textes des phrases H: voir section 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

peau

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement

un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

24/11/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: G1375 2/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Diarrhée. Somnolence.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone

(CO2). Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

Produits de décomposition dangereux : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz

dangereux. COx. NOx.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

Autres informations : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent

l'environnement

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures antipoussières : Eviter toute formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de

sécurité. Eviter toute formation de poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver +15 - +25 °C. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

Hygroscopique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Guanidine hydrochloride (50-01-1)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	10,5 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	1 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation 3,5 mg/m³	
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques,orale	0,5 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation 0,87 mg/m³	
A long terme - effets systémiques, cutanée	0,5 mg/kg de poids corporel/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

Туре	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité (conformément à la norme européenne EN 166 ou similaire)

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque adéquat. Filtre P1 (EN 143)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Poudre. Poudre cristalline.

Masse moléculaire : 95,53 g/mol Couleur : Incolore. Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 4,8 (200 g/l, 25°C)

Vitesse d'évaporation relative (acétate : Aucune donnée disponible

de butyle=1)

. Addano dominos disperiis

Point de fusion : 178 - 185 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : ≈ 231 °C (réaction exothermique)

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1,345 g/cm³ (20 °C)

24/11/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: G1375 4/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Solubilité : Eau: 2280 g/l (30 °C)

Log Pow : \approx -1,7 (20 °C)

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Densité apparente : ≈ 800 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Surchauffe, Humidité, Chaleur,

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. COx. NOx.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Guanidine hydrochloride (50-01-1)	
DL50 orale rat	475 mg/kg
DL50 orale	571 mg/kg (souris)
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	5,3 mg/l/4h (OECD Guideline 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: 4,8 (200 g/l, 25°C)

Lésions oculaires graves/irritation : Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire pH: 4,8 (200 g/l, 25°C)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules : Non classé

germinales

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

24/11/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: G1375 5/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: MF4300000.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Guanidine hydrochloride (50-01-1)	
CL50 poisson 1	1759 mg/l Leuciscus idus (aunée dorée)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Guanidine hydrochloride (50-01-1)	
Log Pow	≈ -1,7 (20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet

dans l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en

vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA	
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.2. Désignation officielle de tran	sport de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de danger pour le t	14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA
14.5. Dangers pour l'environneme	nt	
Non réglementé Non réglementé Non réglementé		Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

- Transport maritime

Non réglementé

- Transport aérien

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Guanidine hydrochloride n'est pas sur la liste Candidate REACH Guanidine hydrochloride n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 2; N° ID 788)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende : La substance n'est pas listée stoffen

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée

voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

: La substance n'est pas listée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

24/11/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: G1375 7/8

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Ajouté	P302+P352
8.2	Protection des mains	Modifié	Specified material, thickness, et cetera of gloves

Abréviations et acronymes:

	t dolonymes.
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

Sources des données

: ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Fournisseur.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

SDS Biochemicals version 2017

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

 24/11/2017 Duchefa Biochemie B.V.
 FR (français)
 FDS Réf.: G1375
 8/8